

**Agir plus fort ensemble  
au service des entreprises  
et des territoires.**



# Mandature 2011 - 2016 : Agir tous ensemble

Elu le 21 janvier 2011, Jean-Paul MAUDUY a d'emblée affiché sa volonté de rassembler toutes les forces de Rhône-Alpes.



*« Amener chacun d'entre nous, qu'il soit du Nord ou du Sud, que sa Chambre soit petite ou grande, à constater qu'il est plus fort quand il s'unit avec les autres, sera la plus belle victoire de cette Assemblée ».*

*« La réforme du réseau consulaire voulue par l'Etat a ouvert la voie à des changements profonds qui sont autant d'opportunités d'agir plus fort ensemble au service des entreprises et des territoires de Rhône-Alpes. Ces territoires, qui sont la richesse de notre région, chacun avec leurs particularités contribuent à l'ambition sans cesse renouvelée de Rhône-Alpes de s'affirmer comme une grande région d'Europe. La CCIR doit être au service de cette ambition et à l'image de ses territoires : unie, innovante et entrepreneur. »* ■

## Un Bureau garant des grands



17 chefs d'entreprise élus constituent le Bureau de la CCIR Rhône-Alpes.

## Une Assemblée de 100 membres élus représentant le tissu économique de Rhône-Alpes.

Pour la première fois, les membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Rhône-Alpes, également membres de leur CCIT, ont été élus directement par les chefs d'entreprise. Ils ont été installés le vendredi 21 janvier 2011, par Monsieur Jean-François CARENCO, Préfet de Région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône. ■



# au service des entreprises et des territoires

## équilibres géopolitiques rhônalpins.



De gauche à droite sur la photo  
Pierre RAMPA : *Trésorier*  
Guy METRAL : *Vice-Président*  
Robert SORREL : *Trésorier-adjoint*  
François DAMARIN : *Vice-Président*  
Jean VAYLET : *1<sup>er</sup> Vice-Président*  
Jean-Bernard DEVERNOIS : *Vice-Président*  
Jean-Paul MAUDUY : *Président*  
Joël ROQUES : *Vice-Président*  
René CHEVALIER : *Vice-Président*  
Jean-Paul POULET : *Vice-Président*  
Daniel PARAIRE : *Vice-Président*  
Jean-Marc BAILLY : *Vice-Président*  
Philippe NOUVIAN : *Secrétaire*  
André MOUNIER : *Vice-Président*  
Noël COMTE : *Vice-Président*  
Philippe GRILLOT : *Vice-Président*  
Philippe GUERAND : *Secrétaire*

## Les commissions statutaires

### Commission des finances

Guy METRAL : *Président de la Commission des finances*  
Jean-Marc BAILLY  
Jean-Pierre GIRARD

### Commission des marchés

Philippe GRILLOT : *Président de la Commission des marchés*  
René CHEVALIER : *membre titulaire*  
Daniel PARAIRE : *membre titulaire*  
Noël COMTE : *membre suppléant*  
André MOUNIER : *membre suppléant*  
Jean VAYLET : *membre suppléant*

### Commission de prévention des conflits d'intérêts

Marcel SENDELIN, *Président du tribunal de Commerce de Lyon, au titre de personne extérieure qualifiée*  
Jean-Paul POULET  
Jean VAYLET  
Jean-Bernard DEVERNOIS

### Conseil déontologique\*

Jean-Marie BUSSEUIL : *Président du Conseil déontologique*  
Guy METRAL  
René CHEVALIER  
Philippe GUERAND

\* Le Conseil Déontologique est une innovation voulue par le Président Mauduy ; il vérifiera la bonne adéquation entre les actions de la CCIR et les textes encadrant le réforme.

## La CCIR Rhône-Alpes en chiffres

**6,2\*** millions d'euros de ressources propres en 2010

**56** collaborateurs permanents

Plus de **100** représentations

**77** millions d'euros de taxe d'apprentissage collectés en 2010

\* ce chiffre n'intègre pas les ressources fiscales du réseau désormais versées à la CCIR.

# Quelques éléments institutionnels clés sur la CCIR Rhône-Alpes

En italique les extraits de la Loi n° 2010-853 du 23 juillet 2010 relative aux réseaux consulaires, au commerce, à l'artisanat et aux services.

## Le réseau consulaire

Le réseau des chambres de commerce et d'industrie se compose de l'assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie, des chambres de commerce et d'industrie de région, des chambres de commerce et d'industrie territoriales, des chambres de commerce et d'industrie départementales d'Ile-de-France, ainsi que des groupements interconsulaires que peuvent former plusieurs chambres de région ou territoriales entre elles.

## La chambre de commerce et d'industrie de région (CCIR)

C'est un Etablissement public placé sous la tutelle de l'État et composé de représentants élus au suffrage universel direct par leurs pairs, chefs d'entreprise et cadres dirigeants de la circonscription.

Le territoire de la chambre est celle de la région administrative Rhône-Alpes.

Il comprend 11 chambres de commerce et d'industrie territoriales : les CCIT de l'Ain, de l'Ardèche, de la Drôme, de Grenoble, de Nord Isère, de Saint-Etienne/Montbrison, du Roannais, de Lyon, du Beaujolais, de la Savoie, de la Haute-Savoie.

## Les attributions de la CCIR

La chambre de commerce et d'industrie de région encadre et soutient les activités des chambres territoriales qui lui sont rattachées et définit une stratégie pour l'activité du réseau dans sa circonscription. A ce titre elle :

- établit un schéma directeur qui définit le nombre et la circonscription des CCIT dans sa circonscription ;
- adopte des schémas sectoriels destinés à encadrer les projets des CCIT ;
- et répartit entre les chambres territoriales de sa circonscription le produit des impositions qui lui sont affectées.

Exerçant l'ensemble des missions du réseau des chambres de commerce et d'industrie,



la chambre de commerce et d'industrie de région est qualifiée par la loi de corps intermédiaire de l'Etat assurant la fonction de représentation des intérêts de l'industrie, du commerce et des services auprès des pouvoirs publics.



Elle est notamment :

- consultée par le conseil régional sur tout dispositif d'assistance aux entreprises dont il est envisagé la création ;
- associée à l'élaboration du schéma régional d'aménagement et de développement du territoire.

Elle peut assurer la maîtrise d'ouvrage de tout projet d'infrastructures ou d'équipements et gérer tous services concourant à l'exercice de ses missions.

Elle élabore un schéma régional en matière de formation professionnelle ayant vocation à être décliné au sein des chambres de commerce et d'industrie territoriales de sa circonscription.

## Les instances de la CCIR

L'assemblée générale, qui réunit les 100 membres élus pour un mandat de 5 ans, est l'organe délibérant de la chambre et vote à ce titre les orientations, le programme d'action et le budget de l'établissement.

Le bureau, composé du président, des vice-présidents, du trésorier et trésorier adjoint, et des secrétaires, est élu par l'assemblée générale. Instance de débat et de conseil autour du président, il peut être amené à traiter des questions relevant de l'assemblée générale.

Le président de la chambre de commerce et d'industrie de région est le représentant légal de l'établissement. Il préside l'assemblée générale ainsi que les autres instances délibérantes de la chambre.

Des commissions, destinées à préparer les travaux de l'assemblée générale et du bureau, composées de membres de l'assemblée générale, siègent à titre consultatif auprès des organes décisionnels de l'établissement. ■

Livret d'accueil publié par la CCIR Rhône-Alpes. Imprimé par un imprimeur Imprim'vert. Février 2011.





## La CCIR Rhône-Alpes

# 30 ans d'expérience et d'actions mutualisées

La Chambre de Commerce et d'Industrie de région Rhône-Alpes ainsi dénommée depuis le 1er janvier 2011, a été créée en 1981.

Au fil des années, elle s'est attachée à fédérer les énergies et insuffler une nouvelle approche de la représentation des intérêts généraux des entreprises et d'appui au développement des entreprises et des territoires. Au cours des différentes mandatures et plus encore lors des trois dernières, la mutualisation des bonnes pratiques et des expertises du réseau s'est accélérée. Cela a permis à toutes les CCIT de s'enrichir et d'agir conjointement dans de nombreux domaines.

Aujourd'hui, la CCIR et le réseau des 11 CCIT de Rhône-Alpes ont **quatre grandes vocations** :

- elles **observent** et **analysent** les besoins des entreprises et des territoires,
- elles **portent** d'une seule voix l'expression des entreprises rhônalpines,
- elles **accompagnent** les entreprises dans leur recherche de performance et **contribuent** par leurs avis et propositions à favoriser la création d'un environnement propice à la compétitivité des entreprises,
- elles **gèrent** de grands équipements publics (ports de commerce et de plaisance, aéroports, palais d'exposition, écoles de commerce...).

Ces missions vont désormais se définir dans le cadre d'une stratégie et d'un budget régionaux. ◻



## Les services opérationnels et fonctionnels de la CCIR Rhône-Alpes.

**Sous l'autorité du Président, le Directeur général organise et gère les services :**

### Direction générale

**Bruno Achard** - directeur général (04 72 11 43 20)

**Charlène Bon** - assistante du président et du directeur général (04 72 11 43 39)

### International

**Florent Belleteste** - directeur (04 72 11 43 34)

### Formation - Taxe d'apprentissage

**Jean-François Boyer** - directeur (04 72 11 43 32)

### Délégation de Bruxelles

**Michel Beyet** (+32 (0) 2 550 02 54)

### Appui aux entreprises

**Sylvie Marino** - directrice (04 72 11 43 25)

Industrie, services, innovation, développement commercial, intelligence économique, filières

**Thomas Pourchayre** - Innovation (04 72 11 43 37)

**Sylviane Descharmes** - Intelligence économique (04 72 11 43 26)

Commerce, création, transmission, reprise

**Christine Ruiz** - Commerce/Tourisme (04 72 11 43 47)

**Michel Dupoizat** - Création, transmission, reprise (04 72 11 43 33)

### Aménagement du territoire - Environnement

**Claude Chardon** - directeur (04 72 11 43 45)

**Coralie Béricard** - environnement (04 72 11 43 17)

**En complément des services dédiés à l'appui sous toutes ses formes, la CCIR Rhône-Alpes dispose également de services fonctionnels :**

### Direction administrative et financière

**Bertrand Gindre** - directeur (04 72 11 43 50)

**Stéphane Martinache** - ressources humaines (04 72 11 43 48)

**Anne-Edith Curé** - marchés publics (04 72 11 43 41)

### Service juridique - CERAL

**Jean-Luc Allemand** - directeur (04 37 91 68 70)

### Etudes et information économique

**Pierre Bérat** - directeur (04 72 11 43 53)

### Communication

**Jean-François Clément** - directeur (04 72 11 43 61)

# Principales missions d'appui aux entreprises :

## Représenter les intérêts généraux des entreprises, leur faciliter la vie et

Dans un contexte économique parfois difficile, où la compétition est toujours plus pressante, le réseau des CCI de Rhône-Alpes a pour mission d'accompagner les entreprises dans le développement de leur activité et des richesses qu'elles créent. Afin de mettre en place des actions en parfaite adéquation avec les attentes des entreprises et leurs réalités économiques, la CCIR et les CCIT, grâce à leurs observatoires, leurs outils d'intelligence économique territoriale, étudient et analysent régulièrement la vie de leurs bassins économiques. Ces données constituent pour elles-mêmes, les entreprises et les pouvoirs publics une connaissance fiable et utile au développement des entreprises et des territoires.

Ci-après sont présentées les principales missions d'accompagnement des entreprises de la CCIR et du réseau des CCIT. **L'ensemble de ces missions fonctionne selon un double principe de transversalité :**

- avec les CCIT
- entre les différents pôles.

## L'export en Rhône-Alpes, la croisée des chemins pour notre réseau



### OBJECTIFS/AMBITIONS

Les CCIT doivent continuer à se concentrer sur leur métier de base ; à savoir détecter et accompagner l'entreprise dans sa volonté de gagner des parts de marché à l'étranger. Faciliter l'internationalisation des PME ; simplifier leur cheminement à l'export, les aider sur tout le parcours de leur développement

à l'international, doivent être au cœur de nos préoccupations.

La taille, la diversité et surtout la richesse de la région Rhône-Alpes, qui compte 8 000 exportateurs réguliers, sont des atouts uniques.

### COMPÉTENCES/RÉSULTATS

L'international possède de vraies « divisions ». Pour mémoire, la CCIR et les CCIT mobilisent plus de 80 collaborateurs spécialisés à l'international afin de proposer aux entreprises un accompagnement complet. Ses grandes missions peuvent se résumer ainsi : animation et représentation du réseau, interface avec les partenaires, gestion de programmes régionaux, événementiel et communication.

Au total, 5 416 entreprises différentes

ont bénéficié en 2009 des services des CCIT de Rhône-Alpes pour leur développement international.

La CCIR est aujourd'hui le pivot du dispositif entre UBIFRANCE, ERAI, la DIRECCTE, le Conseil régional Rhône-Alpes. Les actions qu'elles mènent sont largement reconnues : Nouveaux exportateurs, programme d'actions collectives, Quinzaine de l'international, salons Classe Export, Pollutec, SIRHA.

### PERSPECTIVES

Plusieurs ateliers et réflexions sont en cours : catalogue collectif, place du réseau parmi les acteurs de Rhône-Alpes, offre commerciale individuelle actuelle et en devenir, mobilisation des entreprises, communication régionale... ■

# accompagner leur développement

## L'innovation, moteur de la compétitivité des entreprises

### OBJECTIFS/AMBITIONS

En matière d'appui aux entreprises dans les domaines de l'innovation, des partenariats et des filières industrielles, les actions de la CCIR s'organisent et se déclinent pour et à travers le réseau des CCIT. Pour faire face aux enjeux - Rhône-Alpes compte 34 000 entreprises industrielles - les missions du pôle coordination des services « appui aux entreprises » sont diverses et complémentaires.

### COMPÉTENCES/RÉSULTATS

Le pôle coordonne les actions des CCIT pour créer une offre et une identité communes et repérables autour de l'innovation et de la compétitivité des entreprises. Alors que le potentiel d'entreprises innovantes rhônalpines est estimé à 10 000, ont ainsi été créés des espaces innovation, leurs sites internet, valorisant un réseau de près de 50 conseillers innovations et industrie basés au cœur de chaque bassin économique.

Dans cet esprit le pôle développe aussi des produits communs au réseau : Euroopportunité, innovscan...

Il intervient en expertise sur l'innovation, l'intelligence économique, les partenariats



européens en appui des CCIT et des partenaires des CCIT.

Il organise la formation et les échanges entre conseillers, des présentations de nouveaux outils produits et services nationaux, européens.

Tête de réseau, le pôle établit des conventions régionales avec les principaux acteurs régionaux de l'appui à l'innovation : l'Etat, OSEO, ARDI, Enterprise Europe Network, les pôles de compétitivité et les clusters.

Il encourage, porte, favorise et promeut avec et au nom des CCIT des actions collectives appréciées des entreprises : journées de l'innovation, les rendez-vous Carnot, le cluster Aerospace, la préfiguration du cluster Froid (AFT), Techtexil...

Il s'implique notamment aux côtés de l'Etat dans la déclinaison des mesures des Etats généraux de l'industrie.

### PERSPECTIVES

Les nouveaux axes de travail, outre l'innovation s'inscrivent dans les thématiques suivantes :

- De nouvelles actions collectives pour soutenir le développement commercial et le financement des entreprises,
- La participation du réseau des CCIT aux mesures EGI et à leur mise en œuvre,
- Le positionnement du réseau des CCIT au sein de la communauté des acteurs de l'innovation,
- Le renforcement du rôle des CCIT au sein des initiatives Pôles, clusters, grappes, réseau d'entreprises... pour favoriser le développement local au bénéfice des entreprises. ■



# Principales missions d'appui aux entreprises :

## Représenter les intérêts généraux des entreprises, leur faciliter la vie et

### Des territoires dynamiques et propices au développement des entreprises

#### OBJECTIFS/AMBITIONS

Le développement régional recouvre en particulier l'aménagement du territoire et l'environnement qui constituent des domaines variés présentant néanmoins d'importantes interactions.

La problématique environnementale est de plus en plus prégnante dans les politiques publiques. On observe également une intensification des consultations publiques concernant l'aménagement du territoire et en particulier les infrastructures. Ces politiques impactent fortement les entreprises.

#### COMPÉTENCES/RÉSULTATS

Dans ce contexte, la CCIR et les CCIT qui les représentent, doivent plus que jamais assurer une interface efficace, utile aux entreprises, reconnue par les pouvoirs publics.

Ceci implique pour les CCIT en réseau avec la CCIR d'être présentes dans les instances décisionnelles, d'être réactives, en capacité d'alimenter le débat et enfin de construire un portage politique solide de leurs propositions. La constitution de la commission « aménagement du territoire / environnement » répond



à ces impératifs. Elle vient concrétiser les initiatives du réseau, valoriser les expériences de proximité et consolider les messages régionaux. Elle implique donc une mobilisation importante des élus consulaires.

#### PERSPECTIVES

La CCIR et les CCIT ont une place de choix à prendre **dans le domaine de l'environnement** à travers l'émergence de nouvelles filières, la consolidation des partenariats existants, le montage et le pilotage d'actions collectives régionales, la défense des intérêts des entreprises dans l'élaboration des documents de planification (schéma régional climat air énergie, schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau, plan régional d'élimination des déchets dangereux...), le repérage et la promotion des initiatives locales (pôle éco-conception, INEED...). Ces différents

axes stratégiques seront déclinés dans le cadre d'un schéma sectoriel de développement durable.

**En matière d'aménagement du territoire**, il s'agit notamment de maintenir une dynamique régionale assurant l'expression collective des intérêts des acteurs économiques dans l'élaboration des schémas d'aménagement, les consultations sur les projets d'infrastructures de transport, l'animation de la filière logistique... Outre les prises de position à venir (29 durant la dernière mandature), deux schémas sectoriels de gestion des infrastructures portuaires et aéroportuaires devront être élaborés. ■

# accompagner leur développement

## Le réseau des CCIT, 1<sup>er</sup> formateur après l'Education nationale

### OBJECTIFS/AMBITIONS

La formation est une activité complexe qui emploie, dans les CCIT de Rhône-Alpes plus de **1 600** personnes, représente plus de **1 67 millions** d'euros de budget et recouvre **4** grands domaines :

La formation initiale à temps plein regroupant notamment nos 4 Ecoles de Commerce ainsi que 5 EGC et des Ecoles spécialisées.

La formation initiale par apprentissage organisée au niveau régional sous la forme d'une tête de réseau co-pilotée avec la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat dont la vocation est de mettre en cohérence les initiatives et le fonctionnement de nos 10 Centres de Formation d'Apprentis.

La formation continue qui comprend les 12 centres de formation de nos 11 CCIT et met en œuvre conjointement la formation de jeunes via le contrat de professionnalisation, la formation des salariés et la formation des demandeurs d'emploi. Cette activité est de plus en plus soumise à la logique des appels d'offres émis par nos financeurs.

L'accompagnement des entreprises dans les formalités liées à la formation :



enregistrement des contrats et formalités associées – collecte et répartition de la taxe d'apprentissage.

### COMPÉTENCES/RÉSULTATS

La CCIR joue un double rôle :

- d'impulseur, de catalyseur et de coordonnateur d'initiatives permettant de répondre à des préoccupations structurelles des entreprises et de mobiliser, pour mettre en œuvre les réponses adaptées sur chaque territoire, les financements nécessaires pour les CCIT.

- de défense des intérêts du monde économique et, par voie de conséquence, ceux du réseau qui les représentent, auprès des principaux décideurs des politiques publiques en faveur de l'emploi.

Elle constitue également une ressource au service de chaque CCIT et, à ce titre, met notamment en place des outils communs d'utilisation partagée.

Les principaux chiffres de l'activité formation sont les suivants : 35 000 stagiaires – 12 000 apprentis – 4 500 étudiants – 12 500 contrats enregistrés – 29 000 déclarations traitées – 4 750 écoles bénéficiaires de fonds – 77 millions d'euros de collecte.

### PERSPECTIVES

Le réseau doit produire pour ce domaine un schéma régional des formations consulaires cohérent avec le CPRDF (Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles). ▣

# Principales missions d'appui aux entreprises :

## Représenter les intérêts généraux des entreprises, leur faciliter la vie et

### Le commerce, un monde en pleine mutation...

#### OBJECTIFS/AMBITIONS

Ces 5 dernières années, l'urbanisme commercial s'est fondamentalement modifié et continue sa modernisation. La géographie commerciale de nos territoires s'est aussi fortement transformée. Rhône-Alpes compte 62 878 commerces qui emploient près de 300 000 personnes.

Les formes d'expression du commerce sont multiples et apportent toutes des réponses aux attentes des consommateurs et citoyens : commerces de proximité, franchises, grande distribution, hard discount, centres commerciaux, centres de magasins d'usine, retail-park, e-commerce, marchés de plein air.

Les missions de la CCIR au profit du réseau des CCIT, des commerçants et des unions commerciales visent toutes à favoriser le développement de l'activité commerciale par le conseil individuel, des actions collectives et le lobbying auprès des pouvoirs publics.

#### COMPÉTENCES/RÉSULTATS

Parmi les différentes actions de la CCIR se distinguent :

- L'observation du commerce qui donne lieu notamment à la publication mensuelle

de la lettre Conjoncture Commerce qui présente l'évolution des Chiffres d'affaires du commerce de détail de moins de 400 m<sup>2</sup>.

- La promotion du commerce - facteur d'animation et de vie - avec l'opération régionale collective « Mon Commerçant, Mon Environnement ». En 2010, 7 000 commerçants de 9 CCIT y ont participé.
- La professionnalisation est aussi un enjeu majeur des TPE. 7 CCIT se sont engagées à accompagner 270 entreprises commerciales via la démarche qualité commerce. Cet axe inclut aussi la prise en compte du développement durable : économie d'énergie, etc...

Le management de centre-ville s'est aussi imposé en transversalité des différents modes de gestion des partenaires publics et privés.

#### PERSPECTIVES

Tous ces sujets sont les premiers éléments d'un futur à bâtir en tenant compte de la transversalité des différents sujets que sont notamment la qualité, le développement durable, et en servant un objectif majeur, le rôle du commerce dans la cité. ◻

### Le tourisme, de nouvelles règles

#### OBJECTIFS/AMBITIONS

Le tourisme évolue dans un contexte de forte réforme législative qui touche les hôteliers et les services touristiques : loi tourisme dont la réforme des « étoiles ». Avec ses 151 millions de nuitées, ses 20 000 entreprises et ses 120 000 emplois, le tourisme en Rhône-Alpes représente une activité économique importante.

Dans le domaine du tourisme la mission de la CCIR peut se synthétiser en quelques mots clés : animation, représentation du réseau, interface avec les partenaires, gestion des opérations régionales, mutualisation, accompagnement des entreprises, professionnalisation... et certainement professionnalisation de nos techniciens.



# accompagner leur développement

## et un enjeu économique...

## Au service des créateurs, repreneurs et cédants

### COMPÉTENCES/RÉSULTATS

Pour professionnaliser les entreprises touristiques, la CCIR avec les CCIT a mis en place un label Engagement Tourisme Qualité Rhône-Alpes (ETQRA) dans lequel se sont engagées 8 CCIT.

Les Journées Portes Ouvertes se sont révélées très prometteuses avec 6 CCIT, 450 entreprises participantes et 22 500 visiteurs. Le tourisme de découverte économique s'inscrit comme nouveau mode de consommation.

Différents partenariats ont été noués notamment avec la Fédération Régionale de l'Hôtellerie de Plein Air (FRHPA) et Camping Qualité. Des outils ont été mutualisés : plateforme écotourisme avec Rhône-Alpes Tourisme.

### PERSPECTIVES

Très important secteur économique, le tourisme va faire l'objet de nouveaux enjeux à la CCIR. Il importe de les préparer via une approche géographique des grands domaines de cette activité majeure. □

### OBJECTIFS/AMBITIONS

La CCIR a pour mission de coordonner l'action du réseau création/reprise/transmission qui accueille chaque année près de 50 000 porteurs de projets. Ces dernières années, cette activité se développe dans un contexte de crise économique forte et de croissance forte du nombre des porteurs de projets dopés par le régime de l'auto-entrepreneur. Cette mission de coordination a elle-même pour objectif de faciliter les actions que les CCIT mènent en matière d'information, de conseil, d'appui, d'orientation des chefs d'entreprise et porteurs de projets.

### COMPÉTENCES/RÉSULTATS

En tenant compte des spécificités du marché de la création en pleine croissance et de celui de la transmission en ralentissement, nos actions ont principalement porté sur :

- L'échange sur les pratiques de chacun et les difficultés rencontrées au quotidien afin de permettre l'évolution et l'harmonisation des pratiques (labellisation création) en fonction du marché ou des nouvelles mesures comme l'auto-entrepreneur, l'EIRL...



- La professionnalisation des équipes par des informations/formations pour les accueillants, et les conseillers.
- L'organisation commune de manifestations comme la Semaine régionale de la création/reprise/transmission qui accueille en moyenne, chaque année depuis 8 ans, 6 000 participants.
- L'organisation d'actions telle la sensibilisation des chefs d'entreprise à la préparation de la transmission de leur entreprise. 18 000 chefs d'entreprise ont été informés par téléphone en 3 ans.
- Le développement des relations avec les partenaires notamment par le co-pilotage de la démarche « Créafil Rhône-Alpes ».

### PERSPECTIVES

Poursuivre l'adaptation des produits, l'harmonisation des pratiques, le renforcement du positionnement des CCI. □

# Des partenariats multiples

## au service du développement économique

Instance régionale du réseau de proximité constitué par les 11 CCIT de Rhône-Alpes, la CCIR travaille en étroit partenariat avec de nombreuses institutions. Au premier rang de celles-ci l'Etat et ses services, la Région Rhône-Alpes, l'Union européenne, les organisations professionnelles... Ainsi une convention cadre a été signée avec la Région Rhône-Alpes en juin 2008, et en octobre 2008, avec l'Etat et UBIFRANCE. A la fois institutionnels et opérationnels ces partenariats se traduisent pour les entreprises par des accompagnements, des formations, des financements. Ils génèrent également de précieuses économies en s'appuyant sur les domaines d'excellence de chaque partenaire.

### UBIFRANCE

En octobre 2008, un partenariat stratégique a été signé avec UBIFRANCE, l'agence française du développement international des entreprises. Cette convention destinée à approfondir les actions menées conjointement en faveur du développement international des PME, s'est déjà traduite par l'accompagnement de 500 nouveaux exportateurs, le départ à l'étranger de 260 nouveaux VIE (Volontaires Internationaux en Entreprises), 1 500 participations d'entreprises rhônalpines aux missions et salons à l'étranger dans le cadre du Programme France. ■



### Créafile Rhône-Alpes

Cette initiative a été impulsée en 2009 par les têtes de réseaux régionales, soutenue par la Région Rhône-Alpes et



par l'Etat. Son objectif est, par une mise en réseau efficace de tous les acteurs de la création, de rendre leurs prestations encore plus lisibles et accessibles. Cette démarche est co-animée par la Région Rhône-Alpes et la CCIR Rhône-Alpes. ■

### Enterprise Europe Network



Enterprise Europe Network Rhône-Alpes-Auvergne fait partie des 70 consortia de ce réseau européen. Il comprend les CCIR Rhône-Alpes et Auvergne et 3 CCIT : Grenoble, Lyon, Haute-Savoie. Co-financé par la Commission européenne (53%) et les organismes partenaires (47%), ce consortium est coordonné par la CCIR Rhône-Alpes. ■

### Nouveaux exportateurs



Gérée par la CCIR et mise en œuvre par les CCIT de Rhône-Alpes, cette formation-action est soutenue financièrement par la Région Rhône-Alpes. Elle permet à toute PME-PMI, de définir sa stratégie internationale, de structurer sa démarche export et de bâtir un plan d'action pour développer durablement ses exportations. ■



## OPCALIA Rhône-Alpes

Une convention de partenariat en faveur du développement de la formation professionnelle et de l'alternance a été signée en septembre 2010. Elle comprend 3 axes principaux de collaboration : coopération générale, valorisation de l'effort de formation tout au long de la vie, développement de l'alternance. □



## Agefos



La CCIR et Agefos Pme ont signé en juin 2010 une convention de partenariat destinée à mieux capitaliser leur expérience et mission respectives afin d'apporter aux PME des réponses toujours plus précises aux besoins en compétences qu'elles expriment.

Cette convention a également pour objet de coordonner l'action sur le terrain de leurs équipes respectives de développeurs de l'alternance et de l'apprentissage. □

## OSEO

Afin d'accompagner encore plus efficacement les PME dans leur développement et leur financement en région Rhône-Alpes, une convention a été signée avec OSEO en juin 2010. Elle permet une meilleure informa-



tion des entreprises et la mise en place d'actions concrètes plus particulièrement sur deux des leviers de croissance de l'entreprise : l'innovation et l'international. Des actions relatives à la création, la transmission/reprise d'entreprises sont également au programme. □

## Qualité commerce

Signée en août 2010 avec l'Etat et le FEDER pour l'ensemble des CCIT de Rhône-Alpes, cette convention vise à engager des commerçants dans une démarche qualité. 120 commerçants sont accompagnés. □

## Gestion de la marque «Qualité tourisme»



Signée en mai 2009 avec l'Etat cette convention a pour objectif de renforcer les compétences des professionnels du tourisme en leur permettant de mettre en œuvre les engagements de la marque nationale « Qualité tourisme ». □

## Fédération Régionale de l'Hôtellerie de Plein Air

Signée en 2010, la convention concerne notamment des axes de travail communs relatifs à la «Qualité tourisme» et des données économiques du secteur. Les CCIT participent aux Ières Assises de la Fédération (janvier 2011). □



## Objectif Environnement

Objectif Environnement, partenariat triennal entre la Région Rhône-Alpes, l'ADEME, la CCIR et les CCIT de Rhône-Alpes a été renouvelé deux fois en 2005 et 2008. Ces programmes successifs ont permis notamment aux entreprises, collectivement et individuellement, de progresser dans les domaines du management de l'environnement, de l'énergie, de l'éco-conception... □



## Agence régionale du développement et de l'innovation

Signée en 2008, la convention avec l'ARDI porte sur l'accompagnement des entreprises dans le domaine de l'innovation. Elle se décline en 4 axes : veille mutualisée avec la mise à disposition de compétences de veille technologique et de propriété industrielle de la CCIR ; accompagnement à l'innovation, actions collectives et accès aux partenariats européens. □

**Rhône-Alpes** Région

# Quelques événements du réseau des CCIT de Rhône-Alpes et de la CCIR

## Quinzaine de l'international Rhône-Alpes



Comme chaque année, la troisième édition de cet événement aura lieu du 11 au 21 avril 2011. Organisée par la CCIR et

les CCIT de Rhône-Alpes, elle rassemble dans chaque CCIT tous les partenaires publics et privés de l'appui à l'international : la Région Rhône-Alpes, UbiFrance, la Direccte, Erai, l'Uccife, les CCE, la Coface, l'Osci, Oseo, le Medef, la Cgpm. En 2010, 900 chefs d'entreprise sont venus échanger avec des experts du développement à l'export et ont appris à mieux connaître les différentes prestations d'appui à l'international existantes. □

## Stand commun CCIR-CRMA (Mondial des métiers)



Chaque année, à l'occasion de ce salon les CCIT et les CMA de Rhône-Alpes dédient leur stand commun aux formations par alternance et à la formule de l'apprentissage. Pendant quatre jours des conseillers des CCIT et des CMA, des professionnels, des professeurs de Centres de Formation d'Apprentis, des maîtres de stage répondent aux questions pratiques des jeunes et des familles. Depuis 3 ans, les ateliers animés par des professionnels sont plébiscités. □

## Semaine régionale de la création, transmission, reprise



Cet événement constitue, sur 5 jours, partout en Rhône-Alpes, une occasion unique de rencontrer les professionnels de la création, transmission, reprise d'entreprise. Sur chacun de leur territoire, les CCIT apportent aux porteurs de projets, créateurs, repreneurs, cédants leur expertise avec l'appui de nombreux partenaires régionaux et locaux : les professionnels du conseil, les experts-comptables, les avocats, les notaires, les agents immobiliers, les réseaux d'accompagnement, les

institutions, les collectivités territoriales, les organismes publics, les associations de financement, les pépinières, les mairies, les technopoles, les syndicats professionnels, les banques, les compagnies d'assurance, les organismes de retraite et de prévoyance...

En 2010, 6 500 personnes ont participé à la 8<sup>ème</sup> édition. □

## Tourisme de découverte économique (JPO)



La 8<sup>ème</sup> édition des Journées Portes Ouvertes qui a eu lieu en octobre 2010 a mobilisé plus de 450 entreprises qui ont accueilli plus de 22 000 visiteurs : particuliers, professionnels, élus, étudiants, scolaires. Ce succès est le résultat de l'implication des CCIT de l'Ain, de l'Ardèche, de Grenoble, de Nord Isère, du Roannais et de Saint-Etienne/Montbrison, qui, chacune sur leur territoire, coordonnent cet événement. □

professionnels, élus, étudiants, scolaires. Ce succès est le résultat de l'implication des CCIT de l'Ain, de l'Ardèche, de Grenoble, de Nord Isère, du Roannais et de Saint-Etienne/Montbrison, qui, chacune sur leur territoire, coordonnent cet événement. □

## Les journées de l'innovation

En favorisant la rencontre de chefs d'entreprise et de grands experts de l'innovation, ces journées sont des rendez-vous utiles et efficaces. En un même lieu et lors d'une même journée, elles donnent l'opportunité aux entreprises de valoriser leurs projets d'innovation, de tester leurs idées, de découvrir d'autres innovations, de rencontrer des partenaires, des financeurs. ■

## « Mon commerçant mon environnement » :

### A deux pas, c'est plus sympa !



Cette opération à la fois festive, commerciale et pédagogique est organisée par la CCIR et 9 CCIT de Rhône-Alpes avec le soutien d'Unions commerciales et de municipalités. En 2010, cet évé-

nement a mobilisé plus de 7 500 commerçants pendant 10 jours qui ont notamment promu le rôle économique, social mais aussi environnemental du commerce de proximité auprès de leurs

clients et de consommateurs. Largement relayé sur les ondes locales, « Mon commerçant, mon environnement » fait l'objet depuis 2008 d'une campagne télévisée sur France 3 Rhône-Alpes. ■

## Village des Entreprises (Pollutec)



Tous les deux ans la CCIR et les CCIT de Rhône-Alpes organisent au salon Pollutec un Village des entreprises des CCIT de Rhône-Alpes. Cette démarche a pour objectif de permettre à des entreprises de Rhône-Alpes d'exposer, grâce à l'appui des CCIT, dans des conditions optimales et de se concentrer sur leur action commerciale. Ce salon est aussi une occasion pour le réseau des CCIT d'accueillir sur leur stand les chefs d'entreprise à la recherche de conseils en matière de stratégie environnementale, mais aussi internationale, et de partenariats européens. ■

## Stand commun CCIR - UBIFRANCE (Classe export)

En 2010 comme en 2009, la CCIR Rhône-Alpes et les CCIT de Rhône-Alpes ont exposé sur un stand commun leurs savoir-faire et expertises en matière d'export. Vitrine des actions qu'elles mènent tout au long de l'année, le stand accueille l'espace V.I.E (Volontariat International en Entreprise) et propose des rendez-vous individuels thématiques, géographiques, des ateliers, des conférences. ■



# Quelques publications de la CCIR réalisées avec les CCIT de Rhône-Alpes

## Conjonctura



Chaque trimestre, ce magazine présente un bilan complet et commenté du climat de l'activité économique régionale. 40 indicateurs sont analysés. Le numéro de mars est dédié à

un bilan de l'année écoulée et aux perspectives de l'année à venir. □

## Atlas des entreprises de Rhône-Alpes



Publié en 2010 par la CRCI, ce guide constitue une vitrine de l'outil

BASECO, un système d'observation des entreprises et du tissu économique des territoires rhônalpins. Véritable référence en matière d'intelligence économique territoriale, BASECO et l'Atlas des entreprises de Rhône-Alpes proposent des « données de cadrage », des « présentations socio-économiques », servies par une riche cartographie. □

## Coup de projecteur



Cette publication créée en juin 2008 consacre chaque numéro à l'étude approfondie d'un sujet. Sont déjà parus : « Le commerce extérieur en Rhône-Alpes en 2007 » ;

« Vision de l'industrie en Rhône-Alpes » ; « Les éco-acteurs en Rhône-Alpes » ; « Le commerce extérieur en Rhône-Alpes en 2008 » ; « Le commerce extérieur en Rhône-Alpes en 2009, perspectives 2010 ». □

## Les Chiffres clés



Compilation d'indicateurs de référence sur l'économie de la région et de ses départements, les chiffres clés se déclinent en une édition régionale et 8 éditions départementales. 14 thématiques sont abordées : Population-Territoire, Emploi, Revenus-Fiscalité, Transports-Communications, Formation-Recherche, Tissu économique, Industrie, Construction-BTP, Commerce, Services, International, Tourisme, Artisanat, Agriculture. □

## Conjoncture Commerce



Ce bulletin propose tous les mois des indicateurs clés relatifs à l'activité du commerce de moins de 400 mètres carrés en Rhône-Alpes. Les données présentées proviennent d'un panel de 1 200 commerçants, volontaires et représentatifs du tissu commercial rhônalpin. □

## Les enjeux du Commerce en Rhône-Alpes.



Cet ouvrage présente une vision synthétique du paysage commercial et du fonctionnement du marché commercial en Rhône-Alpes et explique les évolutions de

flux entre les formes de vente et les territoires. Il expose également les orientations et les préconisations du réseau des CCIT de Rhône-Alpes en faveur de la bonne adaptation de l'appareil commercial aux réelles attentes de la clientèle et d'un commerce durable. □

# en partenariat

## Les 10 clés pour réussir sa création d'entreprise



Edité annuellement, ce guide répond aux principales questions que se pose un créateur. Ses rubriques synthétisent l'expertise du réseau des CCIT en matière

de création d'entreprise. 

## Le journal de la Mandature 2005-2010




Edité en juin 2010, il présente les stratégies, prises de position et actions des CCI et de la CRCI Rhône-Alpes. Il a été diffusé par les

CCI aux entreprises rhônalpines. 

## L'apprentissage, une formation, des compétences, un emploi



Ce guide édité à l'occasion du Mondial des métiers met en lumière la diversité des formations proposées par les Centres de Formation d'Apprentis du réseau consulaire. Il donne également quelques conseils pour préparer et réussir

son entrée en apprentissage. 


## Rhônelexport



Trimestrielle, cette publication présente les actions à l'international proposées aux entreprises rhônalpines par les CCIT de Rhône-Alpes et leurs partenaires. Elle propose également des focus thématiques (Incoterms, VIE, nouveaux exportateurs...) 

## Newsletters CCIR

Elles proposent l'essentiel de l'actualité de la CCIR et du réseau des CCIT de Rhône-Alpes : dossiers, événements, communiqués de presse, conjoncture, international, innovation... Elles sont


disponibles gratuitement sur abonnement : [www.rhone-alpes.cci.fr](http://www.rhone-alpes.cci.fr) ; [www.innovation.rhone-alpes.cci.fr](http://www.innovation.rhone-alpes.cci.fr) 

## Guides intelligence économique



Deux guides « acteurs publics de l'intelligence économique en Rhône-Alpes » et « métiers et formations de l'intelligence économique en Rhône-Alpes »,



ont été publiés. Ils sont disponibles gratuitement auprès de chaque CCIT. 

## Rhône-Alpes Economie



Ces dossiers de 8 pages abordent à chaque numéro des sujets directement liés à la vie des entreprises et à l'économie. Publiés 6 fois par an, ils sont repris par 9 magazines

des CCIT de Rhône-Alpes. 

# La CCIR et les CCIT de Rhône-Alpes, un réseau au service des entreprises et des territoires.

## **CCI de Lyon** - Lyon

Président : Philippe GRILLOT  
60 membres élus  
67 552 ressortissants dont  
26 964 commerces,  
14 127 entreprises industrielles,  
26 461 entreprises de services.

## **CCI du Roannais** - Roanne

Président : Jean-Bernard DEVERNOIS  
24 membres élus  
6 349 ressortissants dont  
2 875 commerces,  
1 482 entreprises industrielles,  
2 291 entreprises de services.

## **CCI de Saint-Etienne / Montbrison** - Saint-Etienne

Président : André MOUNIER  
50 membres élus  
19 838 ressortissants dont  
6 865 commerces,  
4 548 entreprises industrielles,  
8 425 entreprises de services.

## **CCI de l'Ardèche** - Privas

Président : Jean-Paul POULET  
40 membres élus  
11 736 ressortissants dont  
4 920 commerces,  
2 493 entreprises industrielles,  
4 323 entreprises de services.

## **CCI du Beaujolais** -

Villefranche-sur-Saône  
Président : Noël COMTE  
30 membres élus  
6 479 ressortissants dont  
2 380 commerces,  
1 320 entreprises industrielles,  
2 779 entreprises de services.

## **CCI de l'Ain** - Bourg-en-Bresse

Président : Jean-Marc BAILLY  
36 membres élus  
19 091 ressortissants dont  
5 634 commerces,  
4 526 entreprises industrielles,  
8 931 entreprises de services.

## **CCI de la Haute-Savoie** - Annecy

Président : Guy METRAL  
40 membres élus  
34 300 ressortissants dont  
13 195 commerces,  
5 923 entreprises industrielles,  
15 182 entreprises de services.

## **CCI de la Savoie** - Chambéry

Président : René CHEVALIER  
36 membres élus  
20 491 ressortissants dont  
7 506 commerces,  
3 404 entreprises industrielles,  
9 581 entreprises de services.

## **CCI Nord Isère** - Vienne

Président : Daniel PARAIRE  
40 membres élus  
15 407 ressortissants dont  
5 592 commerces,  
3 633 entreprises industrielles,  
6 182 entreprises de services.

## **CCI de Grenoble** - Grenoble

Président : Jean VAYLET  
50 membres élus  
26 813 ressortissants dont  
9 502 commerces,  
4 989 entreprises industrielles,  
12 322 entreprises de services.

## **CCIR Rhône-Alpes** - Lyon

Président : Jean-Paul MAUDUY  
100 membres élus  
248 929 ressortissants dont  
93 477 commerces,  
50 616 entreprises industrielles,  
104 836 entreprises de services.



## **CCI de la Drôme** - Valence

Président : Joël ROQUES  
32 membres élus  
20 574 ressortissants dont  
8 044 commerces,  
4 171 entreprises industrielles,  
8 359 entreprises de services.